



BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE DES DEUX MORIN DU 20/07/2011

Le mercredi vingt juillet deux mille onze à quatorze heures, le bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réuni à la maison des services publics de La Ferté Gaucher, sous la présidence de Monsieur Roger REVOILE.

Etaient présents :

Date de la convocation : 08/07/2011

Nombre de Délégués : En exercice : 13 – Présents : 9

	Nom	Structure	Présents	Excusé
Collège des élus	M. REVOILE Roger	Président du SAGE des Deux Morin - Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut Morin	x	
	M. DENIZOT Jean-Georges	Vice Président du SAGE - Maire de St Cyr sur Morin		
	M. VALENTIN Patrice	Vice Président du SAGE - Conseil Général de la Marne	x	
	M. CADET Jean-Pierre	Adjoint au maire de Sézanne	x	
	Mme ESCUYER Elisabeth	Maire de Mouroux		x
	M. MOROY Alain	Maire de Marchais en Brie		
	Mme RAVET Anne Marie	Syndicat Intercommunal d'études et de travaux pour l'Aménagement du Bassin du Grand Morin	x	
Collège des usagers	M. AVANZINI Serge	Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Seine et Marne	x	
	M. POT Jacques	Association des amis des moulins d'Ile de France	x	
	Mme RIBEYRE Anne	Marne Nature Environnement	x	
Collège de l'Etat	Mme PROUVE Lydia	Agence de l'Eau Seine-Normandie		x
	Mr STEINMANN Emmanuel	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile de France	x	
	M. GUISEFFI Angelo	Mission interservices de l'eau de Seine et Marne	x	

Ordre du jour :

1. La communication
2. Les études complémentaires

1 La communication

- Les réunions d'information à l'attention des élus du territoire.

Chaque année, des réunions d'information à l'attention des élus du territoire sont organisées. Au vu des taux de participation de l'année dernière, 3 réunions seront organisées en 2011 (une pour les communes de l'est du territoire, une pour les communes au centre du territoire et une pour les communes à l'ouest du territoire). Chaque réunion regroupera une soixantaine de communes.

Ces réunions, d'une durée maximum de 2 heures, se dérouleront pendant la deuxième quinzaine d'octobre. Le diagnostic validé en mai 2011 et un point sur l'état d'avancement du SAGE et sur les communes participant financièrement au SAGE seront présentés. La présence des membres du bureau de la CLE à l'une ou l'autre de ces réunions est souhaitée.

Une invitation à l'ensemble des conseillers municipaux du territoire sera envoyée en septembre, si possible à leur adresse personnelle. Les conseillers municipaux seront également informés des dates et lieux des autres réunions.

Les salles de réunions pressenties pour accueillir ces réunions sont La Ferté Gaucher, Villevénard ou Le Gault Soigny, Mouroux ou Esbly.

- Développement du site internet

Afin de mettre à la disposition du grand public et des élus les études et schéma généraux effectués sur le territoire, un onglet spécifique sera ajouté sur le site internet du SAGE.

Des liens vers les documents seront créés et ceux-ci seront classés par thématique.

Une lettre demandant l'autorisation de créer un lien vers un document sera envoyée à l'auteur du document.

Les documents qui seront mis « en ligne » (sous réserve des autorisations) sont les suivants :

- Thématique risques naturels : plan de prévention des risques inondations – plan d'actions et prévention des inondations – dossier départemental des risques majeurs – plan de prévention des risques argile
- Thématique Milieux naturels : Document d'objectifs des sites Natura 2000, schéma directeur à vocation piscicole, plan départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles, étude des zones d'alerte humide de la DRIEE, atlas des milieux humides d'Ile de France, étude des rôles hydrauliques et écologiques des ouvrages à vannage du Grand Morin.
- Thématique eau potable : Etudes bassin d'alimentation de captage, arrêté sécheresse, plan départemental de l'eau 77
- Thématique assainissement : schéma d'assainissement 77
- Thématique agricole : directive nitrate
- Les contrats globaux

- Projet de lettre d'information

Il est proposé de mettre en place une lettre d'information informatique, format A4 recto verso, à l'attention des élus du territoire. Chaque lettre traitera d'un enjeu du SAGE. La fréquence de ces lettres sera de 2 par an. La première lettre est prévue pour 2012.

La diffusion par mail requiert de connaître l'adresse mail d'un maximum d'élus.

Le choix du thème de la première lettre et une ébauche de maquette sera présentée début 2012.

Les échanges se feront principalement par mail.

- Projet de séminaire « eau »

D'après les échanges pendant les différentes réunions du SAGE et les différents questionnaires envoyés, les élus attendent du SAGE qu'il leur apporte un certain nombre de connaissances, de retour d'expériences... Afin de répondre à ces attentes il est proposé de mettre en place un séminaire « eau » d'une journée sur un thème précis au printemps 2012. Ce séminaire s'articulerait en 2 parties :

- ½ journée en salle où seront présentés par les services de l'état un bref rappel réglementaire puis par des élus des retours d'expériences, projets ...
- Buffet froid

- une ½ journée de visite sur le terrain.

Le nombre de places serait limité à une centaine de personnes. Une préinscription serait nécessaire.

Seront invités :

- Membres de la CLE
- 1 représentant par commune,
- Présidents des EPCI ayant la compétence en relation avec la thématique
- Présidents des communautés de communes
- Présidents des conseils généraux et conseillers généraux concernés,
- Présidents des conseils régionaux et conseillers régionaux concernés.

Un budget d'environ 10 000€ est à prévoir (Buffet froid / café / service, Bus, Animateur, Location salle...)

Des subventions sont possibles auprès de l'Agence de l'eau.

La thématique retenue pour ce séminaire est la thématique eau potable. Les interventions pourront traiter de la qualité de l'eau distribuée, des rendements de réseaux, des économies d'eau par les usagers, des mesures préventives et curatives pour améliorer la qualité de l'eau distribuée...

Les visites pourront se faire dans une usine de traitement d'eau potable, sur des communes n'utilisant plus de phytosanitaires, sur des exploitations agricoles ayant mis en place des MAE...

Les demandes de subventions devront être demandées avant la fin de l'année.

2 Les études complémentaires

Dans le diagnostic validé en mai 2011, les besoins de connaissances ont été identifiés. L'ensemble des études complémentaires ne pourra être réalisé avant la fin de l'élaboration du SAGE. 4 études présentent un degré de priorité plus important :

- Délimitation des zones humides et des pressions s'exerçant sur celle-ci
- Délimiter les zones d'expansion de crue dans les zones non couvertes par un PPRI
- Délimiter les zones de ruissellement/érosion et définir les affluents générateurs de crues
- Délimiter les zones d'infiltration particulière (karst, gouffre, perte en rivière)

Un avant projet sommaire (méthodologie globale, coût estimatif de l'étude, financements possibles...) devra être réalisé pour ces 4 projets d'étude afin de permettre à la CLE de définir l'étude qui sera réalisée.